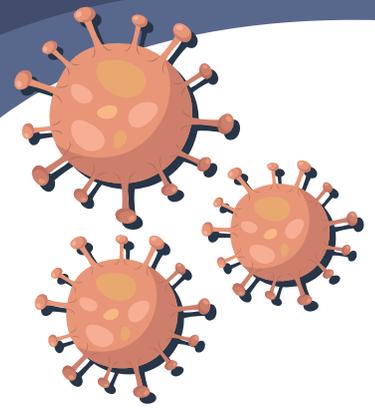


INFORMATION CORONAVIRUS



La ville de Fumay s'organise face au COVID-19.

La ville de Fumay suit les instructions nationales et met en place l'ensemble des mesures nécessaires afin de garantir la sécurité de ses habitants face à l'épidémie de COVID-19. Nous appelons chacun d'entre vous à respecter les mesures de confinement imposées pour raison sanitaire et à prendre connaissance des informations suivantes. Soyons tous vigilants, soyons solidaires.



• INFOS PRATIQUES •

Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible ;
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ;
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé ;
- Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières ;
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

L'attestation nécessaire pour circuler est disponible en ligne www.interieur.gouv.fr et sur notre site internet www.fumay.fr

Si vous ne pouvez pas l'imprimer, vous pouvez la reproduire sur papier libre. Si vous n'avez pas d'accès à internet, veuillez contacter la Mairie de Fumay afin qu'elle vous apporte son aide **03.24.41.10.34**

INFOS COMPLÉMENTAIRES

L'ensemble des directions de la Ville de Fumay met en place des mesures de précaution en fermant certains établissements accueillant du public. De plus, les annonces faites par le Président de la République entraînent une diminution du nombre d'agents municipaux disponibles et impactent l'ouverture de certaines structures. Toutes les informations sont disponibles et mises à jour quotidiennement sur notre site internet www.fumay.fr et sur notre page [facebook](https://www.facebook.com/villedefumay).

Mairie de Fumay
03.24.41.10.34
www.fumay.fr
maire@fumay.fr
Facebook : Ville de Fumay

Police Municipale
03.24.41.55.56



— PLAN SOLIDARITÉ —

La ville de Fumay a mis en place un plan d'urgence «solidarité pour tous» afin de recenser sur notre ville toutes les personnes isolées pour leur apporter rapidement une aide, répondre à leurs questions et être à leurs côtés face à cette situation d'urgence qui mérite toute notre attention, toute notre mobilisation. Nous en appelons également à la solidarité de toutes et de tous afin que vous puissiez en tant qu'amis, proches, voisins être vigilants et alerter en cas d'urgence les services compétents pour pouvoir agir et intervenir rapidement auprès des personnes en difficulté.

En cas de besoin, vous pouvez directement contacter le **Centre Communal d'Action Sociale** de la Ville de Fumay au **03.24.41.55.57**

Quelques gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver
les mains
régulièrement.



Tousser ou
éternuer dans
son coude.



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique.



Se saluer sans
se serrer la
main.

Un numéro gratuit d'information sur le Coronavirus est disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Appelez le **0800 130 000** (appel gratuit).